



Numéro 72 - 15 mars 2018

## CTL du 15/03/2018

### COMPTE- RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

#### Représentants de l'administration :

M. MORICEAU, M. JOUVE, M. ORLIANGES, M. PAILLET, M. RAYMON, Mme GIGUET

#### Représentants des personnels :

**CGT Finances Publiques :** M. WAY (T), M. TEULLIERAS (T), M. VEYLET (S)

**FO DGFIP :** M. MOISSINAC (T), M. DEJOU (T)

**SOLIDAIRES Finances Publiques :** M. LAROUSSINIE (T), M. SERRE (T)

Secrétaire : Mme BONNET – secrétaire adjoint : M. LAROUSSINIE (Solidaires)

En guise de déclaration liminaire et dans la perspective de la grande mobilisation pour la défense de la Fonction Publique et des services publics qui démarrera avec la grève du 22 mars, les 3 organisations syndicales (O.S.) font lecture commune de l'appel unitaire que vous trouverez en dernière page.

En réaction à cette lecture M. MORICEAU dit lui aussi attendre les annonces qui seront faites par le président de la République et le Premier Ministre en avril. Il n'infirme aucune de nos craintes (excepté le transfert de la mission cadastrale à l'IGN). Pire il reconnaît que « nos interrogations sur l'avenir des SIP sont tout à fait légitimes ». Il nous annonce au passage d'ores et déjà la fin des cellules CSP dans les SIP. Il réaffirme qu'il ne souhaite pas fermer de nouvelle trésorerie au 01/01/2019 sous réserve des annonces qui seront faites par le gouvernement en avril...

***Vous l'aurez bien compris, nous sommes au pied du mur. Le gouvernement lance un assaut frontal contre nos statuts et nos missions. Réussir la mobilisation du 22 et ses suites est un impératif.***

Le directeur constate un forte conflictualité sociale dans la période. Rien que ces derniers jours : mobilisation contre l'augmentation du temps de travail (*sans contrepartie*) à la mairie d'Aurillac, grève dans les EPHAD ce jeudi, manifestation des retraité-es également ce jeudi (*600 retraité-es qui battent le pavé à Aurillac ça n'arrive pas tous les jours*), grève et blocage d'usines à Qualipac... Du coup il s'inquiète du niveau de notre mobilisation le 22.

## **I – Approbation des PV des réunions des 19/12/2017 et 09/01/2018 (pour avis)**

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

## **II – Exécution budgétaire 2017 (pour information) et budget prévisionnel 2018 (pour avis)**

Pour la première fois depuis bien longtemps la DDFiP du Cantal bénéficie d'une augmentation de 6 % de sa dotation globale de fonctionnement par rapport à l'année précédente.

Pour autant pas de quoi de nous réjouir. Ce retournement de tendance vient plutôt confirmer ce que nous dénonçons depuis des années : la baisse des moyens budgétaires ne nous permet plus d'assurer nos missions et de travailler dans de bonnes conditions. Compensation des frais de déplacements insuffisante, suppression des imprimantes individuelles, etc. nous continuons tous à faire les frais des baisses de budget décidées les années précédentes.

Si nous nous satisfaisons de ce retournement de tendance, nous craignons que les annonces du gouvernement en avril nous replonge dès l'année prochaine dans l'asphyxie budgétaire.

**Après une courte suspension de séance, les O.S. décident à l'unanimité de s'abstenir.**

## **III – Modification des heures d'ouverture au public des services de la direction (pour avis)**

M. Jouve nous indique que suite à l'arrivée de la Trésorerie d'Aurillac banlieue dans les locaux de la Direction, les horaires d'ouverture de la Direction seront alignés sur ceux de la Trésorerie d'Aurillac banlieue.

Concrètement ces horaires étaient déjà très proches. Les services concernés restent ouverts aux publics tous les jours et l'amplitude hebdomadaire ne diminue que de 10 minutes. De plus c'est la Trésorerie d'Aurillac banlieue qui désormais assure l'accueil et la caisse à la Direction.

**Les O. S. votent POUR à l'unanimité.**

## **IV – Tableau de bord de veille sociale (TBVS) : choix d'indicateurs complémentaires (pour avis)**

Suite au CTL du 9 novembre 2017 et au groupe de travail Direction / O.S. du 19 décembre 2017, Mme GIGUET présente les 5 indicateurs locaux retenus pour l'élaboration du TBVS rénové (qui s'ajouteront aux 6 indicateurs socles). Or, au motif de problèmes informatiques, la DG limite à 4 le nombre de ces indicateurs locaux, nous contraignant à en abandonner un.

M. WAY (CGT) rappelle que nous étions déjà réticents à limiter le nombre d'indicateurs. Nous avons pourtant joué le jeu du groupe de travail, mais la portée de ce dernier est finalement limitée par une décision arbitraire de la DG.

**Dans ces conditions les O.S. votent CONTRE à l'unanimité.**

Le CTL sera reconvoqué sur ce point mercredi 21 mars à 9h30.

## **V – Signature du protocole d'entraide SPF – point d'étape (pour information)**

M. RAYMON présente le protocole signé le 29 novembre 2017 avec les SPF de l'Yonne (Auxerre et Sens), ainsi que ces premiers effets positifs selon lui.

Nous ne partageons pas forcément tout cet optimisme. D'une part les craintes de la CGT Finances Publiques quant à la fusion de SPF au niveau national sont confirmés avec désormais l'objectif d'un seul SPFE par département. D'autre part, concernant précisément la convention signée, M. TEUILLIERAS (CGT) pointe certains problèmes de qualité avec le travail fait à distance (imputables aux offices et que les collègues de l'Yonne peuvent difficilement corriger du fait de leur éloignement).

Ce protocole prendra fin le 30 juin 2018 et, à ce stade, M. MORICEAU précise que sa prolongation n'est pas à l'ordre du jour.

M. MORICEAU nous précise que l'accès des notaires au fichier sera ouvert au 1<sup>er</sup> décembre 2018 concernant notre département. Il nous informe également avoir alerté les notaires du Cantal sur les erreurs qui leurs sont imputables notamment du fait de leurs systèmes informatiques.

## **VI – Point sur l'expérimentation du télétravail à domicile (pour information)**

Mme GIGUET nous fait un point d'étape quant à l'expérimentation du télétravail dans le département. Ce point d'étape concerne uniquement le point de vue des agents télétravailleurs (3 à ce jour). Un quatrième agent va bénéficier de l'expérimentation du télétravail dans les prochains jours. Actuellement cette expérimentation ne porte que sur un jour de télétravail par semaine. La date de généralisation du dispositif n'est pas connue à ce jour.

## **VII – Campagne d'engagement de volontaires du service civique dans les SIP au titre de l'année 2018 (pour information)**

Mme GIGUET nous informe du recrutement d'une volontaire du service civique au SIP d'Aurillac. Cette volontaire débute ce jour son contrat de 8 mois. Aucune candidature ne s'est manifestée pour les autres SIP (tendance à la baisse des candidatures au niveau national).

M. WAY (CGT) rappelle que la CGT est hostile aux recrutements hors statut, notamment lorsque les garanties et la rémunération associées sont aussi dérisoires. Il constate que le gouvernement qui a liquidé des emplois aidés par dizaines de milliers, continue de recruter des volontaires du service civique, statut encore plus précaires et sans perspective... Pour autant il souhaite la bienvenue à cette nouvelle collègue et invite la Direction, si cela était le souhait de la collègue, à tout mettre en œuvre pour l'aider à réussir les concours de la DGFIP.

M. MORICEAU, par ces recrutements de volontaires du service civique, y voit une occasion de contribuer à réduire la fracture numérique (traditionnellement les volontaires du service civique aident à la télédéclaration des particuliers).

M. VEYLET (CGT) souligne la contradiction : Nous pouvons partager l'objectif d'aider à la télédéclaration, mais encore faut-il préserver le réseau pour que les usagers puissent venir à notre rencontre...

M. WAY (CGT) indique que la Poste s'est engouffrée dans la brèche et va proposer en avril un service payant (50 €) d'aide à la télédéclaration. La CGT et ses différentes composantes (CGT Poste et CGT Finances Publiques) condamnent cette marchandisation du service public.

M. MORICEAU partage cette position et nous indique que le DG regrette cette initiative unilatérale de La Poste.

## **VIII – Questions diverses**

### **Recrutement d'un contractuel travailleur handicapé :**

M. WAY (CGT) demande où en est ce recrutement.

Mme GIGUET nous indique que 7 entretiens ont eu lieu la semaine dernière. L'agent C qui sera recruté commencera début juin et sera affecté au SIP d'Aurillac.

### **Point sur les travaux en cours :**

Les travaux ont pris du retard à Murat. Le déménagement est désormais prévu début juin.

La DDT s'est installée à Mauriac le 8 mars. Elle doit encore acheter le meuble bas promis pour la salle de convivialité.

Les travaux pour la création de places de stationnement à proximité de la Direction (entre 5 et 8) sont sur le point de débiter.

### **Frais de déplacement :**

Suite aux nombreuses interventions de la CGT sur le sujet, M. WAY (CGT) accueille favorablement la proposition de M JOUVE de revoir certains points quant à l'application de la note sur le remboursement des frais de déplacement, notamment en ce qui concerne les formations. La CGT a encore fait des propositions cette semaine (voir le numéro 71 de notre *Tribune Syndicaliste* sorti mardi). Nous y ajoutons ce jour la demande de prendre en charge les nuitées de la veille pour les stages qui commencent le matin à Clermont-Ferrand, à minima durant la période hivernale.

Concernant les frais de déplacement pour les formations, ces dépenses sont remboursées à l'euro près à la DDFiP par la DG. Il n'y a donc pas de raison que les agents du Cantal soient traités plus durement qu'ailleurs.

Vos élus CGT au CTL  
Luc WAY, José TEUILLIERAS, Laurent VEYLET



***Depuis plusieurs mois, la technostructure se penche avec attention sur le futur de la DGFIP à travers toute une série de rapports concernant nos missions.***

Le programme Action publique 2022 débouchera sur des décisions fortement (dé) structurantes pour la DGFIP. Nous ne sommes pas les seuls à le prédire, notre Directeur Général ne le dément pas et notre ministre s'épanche très largement dans la presse.

La DGFIP constitue en effet pour nos responsables politiques un inépuisable réservoir de suppressions d'emplois. Là encore, nous sommes prévenus, y compris et encore par le DG.

Ainsi, selon des sources bien informées, ce sont entre 16 et 18 000 emplois qui pourraient disparaître d'ici 2022 !

Un tabou est tombé, nos missions et leur périmètre sont sur la sellette. Aujourd'hui, plus personne ne garantit leur pérennité. Le comité CAP22 réfléchit notamment :

- à la création d'agences comptables dans les collectivités dites importantes,
- à la fusion des SFACT et des CSP, autrement dit à la fin de la séparation de l'ordonnateur et du comptable,
- à la généralisation des SFACT dans la sphère territoriale,
- à la centralisation du recouvrement tant de l'impôt que des cotisations sociales par un seul opérateur qui pourrait être l'URSSAF.

## **A ce rythme nous serons toutes et tous concernés.**

Avec la réforme de la fiscalité locale, c'est peut-être la disparition de la mission foncière. D'ores-et-déjà, la fin annoncée de la TH, couplée avec le PAS et l'obligation totale de télé-déclarer obère très sérieusement l'avenir de la gestion fiscale des particuliers et par voie de conséquence des SIP. La mission cadastrale a du plomb dans l'aile et une absorption par l'IGN ne relève pas du fantasme syndical. La mission informatique, déjà gangrenée par l'intervention du privé pourrait subir une mutualisation ministérielle, voire interministérielle et le statut des personnels suivrait. Le risque d'une prise en main des Préfets sur les missions, leurs conditions d'exercice, les implantations, l'organisation structurelle et la gestion des personnels est réel.

Enfin, le maillage et la présence territoriale de la DGFIP sont en perpétuelle réduction.

Pour clôturer le tout, les règles de gestion, le recrutement, les promotions internes sont passés au même tamis destructeur. C'est le sens des annonces du 1er Ministre le 1er février : plan de départs volontaires, rémunération au mérite...

**Pire, notre pouvoir d'achat continue de reculer, nos débouchés fonctionnels s'obstruent, et nos déroulements de carrière se réduisent, notamment avec le report de la mise en œuvre du protocole PPCR.**

Enfin, pour couronner le tout, le jour de carence, la CSG augmentée mais très partiellement compensée, et de nouveau le gel du point d'indice.

***Alors soyons clairs : seule notre mobilisation permettra d'empêcher ces choix destructeurs pour nos missions, nos droits et garanties, et nos salaires...***

**Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et Cfdt Finances Publiques appellent les agents des finances publiques à la grève, et à participer à toutes les initiatives dont les manifestations organisées le 22 mars.**

**Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et Cfdt Finances Publiques se réuniront rapidement après le 22 mars pour débattre des suites à donner.**